

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE
SEANCE DU MERCREDI 27 AOUT 2025**

DELIBERATION N°DRE/SDS/25/098 - CREATION DE LA MAISON SPORT SANTE

Le Maire certifie que la liste des délibérations de la présente séance a été mise en ligne sur le site Internet de la ville le

01 SEPT 2025

que la convocation a été faite le 20/08/2025 et que le nombre de conseillers municipaux présents a été de 18 sur 29.



L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 27 août à 09 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle polyvalente communale de Duparc, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Richard NIRLO, Maire.

Etaient présents : M. Richard NIRLO, Maire

Adjoints : Mme Sylvie BILLAUD - M. Christian DALLEAU - Mme Marie-Line SOUBADOU - M. André M'VOULAMA - Mme Olivette TAOMBE - M. Grégoire CORDEBOEUF - Mme Nadia WU-TIU-YEN - M. Matthias DASSOT - Mme Corinne GAUVIN - M. Jean-Louis LATOUCHE.

Conseillers Municipaux : Mme Vivienne DALLEAU - M. Mario LECHAT - Mme Myrielle HIVANHOE - Mme Michelle NIRLO - M. Eric THIBURCE - Mme Céline SITOUZE.

Est arrivé en cours de séance : M. Didier GOPAL à 9h42.

Etaient absents : Mme Arielle REZAC - Mme Carole HIVANHOE - Mme Marlène RODIER - M. Jean-François BOYER - Mme Dorianne JEAN-BAPTISTE - M. Christian ANNETTE - M. André CHERIMONT - Mme Sylvie NATIVEL - Mme Valérie GRAVIER - M. Thierry GUICHARD - M. Nicolas LEBRETON.

Monsieur Matthias DASSOT a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire.

DELIBERATION N°DRE/SDS/25/098

CREATION DE LA MAISON SPORT SANTE

Conformément à la Stratégie Nationale Sport-Santé 2019-2024, les Maisons Sport-Santé (MSS) ont pour mission d'accueillir, d'informer et d'orienter les publics vers une pratique sportive adaptée à leurs besoins, notamment les personnes souffrant d'Affection Longue Durée (diabète, obésité, maladies cardiovasculaires) ou en situation de sédentarité.

Notre commune a instauré un programme de sport santé depuis 2015 porté par le service des sports visant à promouvoir le sport comme vecteur de santé publique. Ce dispositif a largement contribué au bien-être de nos administrés de par ses activités tels que Pilates, gym, aquagym, etc.

La stratégie nationale et régionale Sport Santé Bien Être (SSBE) incite à structurer des parcours sécurisés d'activités physiques adaptés, via notamment les dispositions Maison Sport Santé et la labélisation des créneaux.

A la réunion, le site SSBE.re valorise déjà près de 500 créneaux labellisés, soutenus par la DRAJES, l'ARS et les référents formation, démontrant l'efficacité d'une structure fédératrice. Notre commune, soucieuse de la santé et du bien-être de ses administrés, souhaite s'inscrire dans cette dynamique en labélisant les créneaux sport santé existant et en créant une Maison Sport Santé labellisée, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et la Délégation Régionale Académique à la jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES).

Cette structure permettra :

- 1- L'accueil et l'orientation des publics (personnes âgées, patients chroniques, personnes éloignées du sport) vers des activités physiques adaptées (APA)
- 2- La coordination entre professionnels de santé, éducateurs sportifs et acteurs locaux pour un parcours personnalisé.
- 3- La prévention des maladies liées à la sédentarité, en lien avec les dispositifs « Sport sur ordonnance ».
- 4- Assurer la mise en place d'action de sensibilisation et/ou de formation
- 5- Mettre en réseau les intervenants

Modalités de mise en œuvre :

- Habilitation : la demande sera déposée via la plateforme « démarches-simplifiées.fr » après validation du cahier des charges ministériel.
- Identification de la structure, du responsable, d'un coordonnateur,
- Organisation et fonctionnement,
- Budget prévisionnel
- Planning prévisionnel d'activités
- Présentation des partenaires et conventions de partenariat

La ville de Sainte-Marie, par l'intermédiaire du service des sports, coordonnera l'ensemble de ces actions. La majorité des dépenses de fonctionnement de la Maison Sport Santé est portée par la valorisation des moyens humains et logistiques de la collectivité à travers le service des sports, et les actions à intervenir seront à financer dans le cadre des appels à projet de l'Etat, de l'ANS, de l'ARS, de la Région Réunion et du Département de la Réunion.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Stratégie Nationale Sport Santé, portée conjointement par le ministère des Sports et le ministère de la Santé, visant à promouvoir l'activité physique comme déterminant majeur de santé publique ;

Vu les orientations de santé publique en faveur de la promotion de l'activité physique adaptée (APA), notamment pour les publics atteints de pathologies chroniques, les personnes sédentaires ou en perte d'autonomie ;

Considérant que la commune de Sainte-Marie entend renforcer son engagement en matière de santé, de cohésion sociale et de bien-être, par le biais d'une politique publique d'activités physiques adaptée aux besoins de ses habitants ;

Considérant la volonté de structurer une offre locale labellisée « Sport Santé Bien-Être » en partenariat avec les acteurs locaux (clubs sportifs, associations, professionnels de santé) et les institutions compétentes (Agence Régionale de Santé, DRAJES, etc.) ;

Considérant la volonté de coordonner les acteurs (professionnels de santé, éducateurs, associations) pour améliorer l'accès aux activités physiques et sportives ;

Considérant le bénéfice attendu en termes de santé publique, de prévention et de lutte contre la sédentarité ;

Il est demandé au Conseil Municipal :

- de valider la création de la Maison Sport Santé labellisée
- de valider le projet communal « Sport Santé Bien-Être », visant à promouvoir une offre d'activités physiques et sportives avec des créneaux labélisés
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération.

La commission Education, Culture, Sports, Politique de la Ville, réunie le mardi 19 août 2025 a émis un avis favorable.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Richard NIRLO

